

Organisé par l'IEA, en partenariat avec la Chaire de Droit des contrats publics



1^{ER} BIATHLON JURIDIQUE

Spécial droit public

**2, 3 ET 4
DÉCEMBRE 2022**

**FORMATION DE 7H ORGANISÉE À L'HÔTEL
LE PIC BLANC (4*), ALPE D'HUEZ**

FORMATION OUVERTE À
TOUTES ET À TOUS

| VALIDÉE AU TITRE DE LA
FORMATION CONTINUE

| 350 €

PRÉSENTATION DU SÉJOUR

1er Biathlon juridique - Spécial droit public

Le biathlon juridique organisé par l'Institut d'Études Administratives est une formation de 7h qui se déroule sur trois jours, le temps d'un week-end : du vendredi 2 décembre au dimanche 4 décembre 2022. La formation aura lieu à l'hôtel Le Pic Blanc (4 étoiles) de l'Alpe d'Huez, situé rue du Rif Briant.

Ouverte à toutes et à tous (avocats, notaires, juristes d'entreprise ou juristes de collectivité), la formation est validée au titre de la formation continue, sous réserve de la signature d'une convention avec l'Université Jean Moulin Lyon 3 (qui vous sera transmise au moment de l'inscription).

Le coût de l'inscription au biathlon juridique est de 350 €. Il comprend la formation avec supports, les pauses gourmandes ou salées et un apéritif offert le samedi à 18h00 à l'Hôtel Le Pic Blanc ; elle ne comprend ni le transport ni le logement, qui restent à la charge des participants.

Une inscription pour une initiation au (véritable) biathlon par l'École du Ski Français est possible le samedi ou le dimanche, de 14h00 à 16h30, à régler sur place. Elle est de 30 € par personne et comprend l'initiation et le prêt du fusil. Les skis de fond (alternatifs ou skating) ne sont pas inclus et leur location est à votre charge.

Attention, le nombre de places est limité.

Pour les inscriptions, merci de renvoyer le bulletin dûment rempli à edp-lyon@univ-lyon3.fr avec un justificatif de paiement ou à l'adresse postale suivante :

Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3
Équipe de droit public de Lyon
1 C avenue des frères Lumière CS 78242
69372 LYON cedex 08



PROGRAMME DE LA FORMATION

L'essentiel de l'actualité en droit public 2021

VENDREDI 2 DÉCEMBRE

17h00 - 18h00 : Droit des contrats publics (1ère partie), par François Lichère, Professeur agrégé de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur de la Chaire de droit des contrats publics

18h00 - 19h00 : Droit administratif général et contentieux administratif, par Hervé de Gaudemar, Professeur agrégé de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Doyen de la Faculté de droit

19h00 - 20h00 : Droit de la fonction publique, par Samuel Deliancourt, 1^{er} conseiller à la Cour administrative d'appel de Lyon, Maître de conférences associé à l'Université Jean Moulin Lyon 3

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

09h00 - 10h00 : Droit des contrats publics (2ème partie), par Christophe Roux, Professeur agrégé de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur de l'Équipe de Droit Public de Lyon

10h00 - 11h00 : Droit public économique, par Michael Karpenschif, Professeur agrégé de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur du Master de droit public des affaires

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

09h00 - 10h00 : Droit de l'urbanisme, par Denis Chabert, Président de la chambre en charge de l'urbanisme du Tribunal administratif de Montpellier

10h00 - 11h00 : Droit des propriétés publiques, par Caroline Chamard-Heim, Professeure agrégée de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Directrice de l'Institut d'études administratives



BULLETIN D'INSCRIPTION AU BIATHLON JURIDIQUE

Mme

M.

Nom :
Prénom :
Fonction :
Organisme :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Téléphone : Fax :
Courriel : @

MODES DE RÈGLEMENT

Chèque à l'ordre de LYON 3 VALORISATION SASU

Virement (objet : v/nom prénom + biathlon juridique IEA)

N° SIRET : 442 646 998 00025

N° compte : 30004-00622-00010083596-56

IBAN : FR76 3000 4006 2200 0100 8359 656

Signature du donneur d'ordre et cachet de l'entreprise OBLIGATOIRES :

Si votre service comptable exige une facture acquittée ou une facture avec la référence d'un bon de commande, merci de remplir les champs ci-dessous :

Adresse du donneur d'ordre (si différent du participant)

Nom ou raison sociale :
Nature juridique :
Adresse :
Code postal :
Ville : Téléphone :
Courriel : @

N° SIRET :

(champ obligatoire pour la France)

N° TVA intra-communautaire :

(champ obligatoire pour l'étranger)

Adresse du service payeur (si différent du donneur d'ordre)

Nom ou raison sociale
Nature juridique
Adresse
Code postal
Ville
Téléphone
Courriel : @

N° BON DE COMMANDE à référencer sur la facture pour les entreprises qui l'exigent :

« En vertu des dispositions du code de la consommation, le participant dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de son inscription. Cette rétractation pourra s'effectuer par courrier postal ou électronique à charge pour le participant de conserver une preuve de l'envoi dans le délai de rétractation. Toutefois, conformément à ce qui est prévu au 1° de l'article L121-21-8 du code de la consommation, le droit de rétractation ne pourra plus être exercé à compter de la date de début du colloque et ce même si 14 jours ne sont pas écoulés depuis l'inscription. En complétant le présent bulletin d'inscription, le participant certifie avoir pris connaissance des conditions exposées ci-avant dans lesquelles s'exerce son droit de rétractation ».

Souhaite un reçu de paiement

Souhaite une facture individuelle

INSCRIPTION AU BIATHLON

(Frais d'inscriptions de 30 € à régler sur place auprès de l'École de Ski Française)

Je m'inscris :

Oui

Non

Si oui :

Samedi

Dimanche

Peu importe

Bulletin à retourner avec le règlement ou justificatif de virement à :

Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3

Equipe de droit public de Lyon

1 C avenue des frères Lumière CS 78242

69372 LYON cedex 08

ou

edp-lyon@univ-lyon3.fr